

# 6.5

## Interdictions

---

---

## 6.5 INTERDICTIONS

### 6.5.1 Interdictions d'effectuer une opération sur valeurs

#### **Prosep Inc.**

Interdit à Gérard Caron, Paul Marc Coppinger, Benoît Crowe, Jacques L. Drouin, Claude Fontaine, Jean-François Fourt, David Howard Laidley, Richard Elliott Lint, Anthony Rustin et Joseph H. Wilson d'effectuer, directement ou indirectement, toute activité reliée à des opérations sur les valeurs de Prosep Inc., parce que l'émetteur ne s'est pas conformé aux obligations de dépôt de ses états financiers annuels, son rapport de gestion annuel, sa notice annuelle et ses attestations annuelles de l'exercice terminé le 31 décembre 2012 prévues au Règlement 51-102 et au Règlement 52-109 et que ces personnes sont des administrateurs ou des dirigeants de l'émetteur et peuvent avoir été informées de tout fait ou changement important concernant l'émetteur qui n'a pas été rendu public.

L'interdiction est prononcée le 12 avril 2013.

Décision n°: 2013-FIIC-0085

### 6.5.2 Révocations d'interdiction

Aucune information.